



## ! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial**

Diamantfluid Hyprez® W, wasserlöslich

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

##### Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

##### Catégories d'utilisation [PC]

Agent de polissage

Abrasif

#### Usages déconseillés

##### Catégories d'utilisation [PC]

PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants

### ! Conditions d'utilisation recommandées

Agent de polissage pour le traitement de surfaces métalliques et de surfaces peintes

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant / fournisseur**

joke Technology GmbH

Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach

Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0, Fax +49 (0) 22 04 / 8 39-60

E-Mail [info@joke.de](mailto:info@joke.de)

Internet [www.joke.de](http://www.joke.de)

**Service des renseignements**

Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0

Fax +49 (0) 22 04 / 8 39-60

E-mail (personne compétente):

[safety-data-sheet@joke.de](mailto:safety-data-sheet@joke.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Renseignements en cas d'urgence**

Vergiftungs-I-Z. Freiburg

Téléphone +49 (0) 761 / 1 92 40

INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8  
2020 1816

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Repr. 1B	H360FD	
----------	--------	--

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS08

#### Mot signal

Danger

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

#### Consignes de sécurité

#### Prévention

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Réaction

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

#### Stockage

P405 Garder sous clef.

#### Evacuation

P501 Éliminer le contenu et les contenants conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

### 2.3. Autres dangers

#### Effet(s) nocif(s) possible(s) sur l'homme et symptôme(s) éventuel(s)

Peut irriter la muqueuse nasale et les voies respiratoires.  
Peut causer une légère irritation de la peau.

#### Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Peut altérer la fertilité.  
Peut éventuellement être néfaste pour l'enfant avant sa naissance.

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible



## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

non applicable

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
1303-96-4	215-540-4	disodium tetraborate decahydrate	1 - 5	Repr.Cat.2 R60-61
57-55-6	200-338-0	Propylenglykol	30 - 60	
56-81-5	200-289-5	glycerol	1 - 5	

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
1303-96-4	215-540-4	disodium tetraborate decahydrate	1 - 5	Repr. 1B, H360FD
57-55-6	200-338-0	Propylenglykol	30 - 60	keine
56-81-5	200-289-5	glycerol	1 - 5	keine

#### REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
1303-96-4	disodium tetraborate decahydrate	01-2119490790-32
57-55-6	Propylenglykol	01-2119456809-23
56-81-5	glycerol	01-2119471987-18

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

En cas de difficultés respiratoires, apport d'oxygène.

#### Après inhalation

En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais et demander l'avis d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Consulter le médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Irritant

#### Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

Aucune donnée disponible

---

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
**Remarques s'adressant au médecin / traitement**  
Traitement symptomatique.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyen d'extinction**

#### **Agents d'extinction appropriés**

mousse  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

jet d'eau

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxyde de carbone (CO)  
Oxydes de carbone  
Dioxyde de carbone

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Porter un vêtement complet de protection.

#### **Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Mettre les personnes en sûreté.  
Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.  
En cas de pollution des eaux ou des égouts, informer les autorités compétentes.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.  
Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.  
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

#### **Remarques complémentaires**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.  
Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.  
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

---



---

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir paragraphe 7  
Evacuation: voir paragraphe 13  
Protection individuelle: voir paragraphe 8  
Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

---

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Précautions lors de la manipulation**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

##### **Mesures générales de protection**

Éviter le contact avec les yeux et la peau.  
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.  
Éviter d'inspirer le poussière.

##### **Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Laver immédiatement les vêtements souillés par le produit.  
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

##### **Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition.  
Observer les règles générales de protection contre le feu.  
Éviter la formation de poussières.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

##### **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker ou transporter avec des produits alimentaires.  
Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.  
Conserver dans un endroit frais, à l'écart des acides, des bases et des matières combustibles.  
Ne pas stocker avec des agents oxydants.

##### **Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

##### **Stabilité au stockage**

aucune

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

---

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

##### **Remarques complémentaires**

Aucune donnée disponible

#### **8.2. Contrôle de l'exposition**

##### **Protection respiratoire**

protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit



**Protection des mains**

gants de protection

**Protection des yeux**

lunettes de protection

**Autres mesures de protection**

vêtement de protection

**Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement**

Mesures de prévention des expositions relatives au produit

Prendre les mesures de protection appropriées pour limiter ou empêcher les émissions.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**aspect**

liquide

**Couleur**

incolore

**Odeur**

inodore

**Seuil olfactif**

Aucune donnée disponible

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	ca. 7				
<b>point d'ébullition</b>	100 °C				
<b>Point de fusion</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	93,3 °C				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	ca. 1 g/h				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	non déterminé				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Densité en vrac</b>	non déterminé				
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					soluble
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	5 - 10 cP				
<b>Test de séparation des solvants</b>	non déterminé				
<b>Teneur en solvant</b>	non déterminé				
<b>Teneur en eau</b>	non déterminé				
<b>Teneur en solides</b>	non déterminé				
<b>Indice de combustion</b>	non déterminé				
<b>Propriétés comburantes</b> Aucune donnée disponible					
<b>Propriétés explosives</b> Aucune donnée disponible					
<b>9.2. Autres informations</b> Aucune information disponible.					

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Températures élevées, sources d'inflammation, matériaux incompatibles



**10.5. Matières incompatibles**

**Substances à éviter**

agent oxydant, fortes

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

oxyde de carbone  
dioxyde de carbone  
hydrocarbures

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	22000 mg/kg	rat	LD50	
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	> 2000 mg/kg	lapin	LD50	
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	2030 mg/l ( )	rat	LD50	
<b>Irritation de la peau</b>	Irritant			
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Aucune donnée disponible			

**Toxicité subaiguë - Cancérogène**

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Toxicité subaiguë</b>				Aucune donnée disponible
<b>Toxicité subchronique</b>				Aucune donnée disponible
<b>Toxicité chronique</b>				Aucune donnée disponible
<b>Mutagène</b>				Aucune donnée disponible



Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Tératogène</b>			Suite à des expérimentations sur animaux, des données relatives aux effets toxiques sur la reproduction sont disponibles.
<b>Cancérogène</b>			Aucune donnée disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b>			
Aucune donnée disponible			
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)</b>			
Aucune donnée disponible			
<b>Danger par aspiration</b>			
Aucune donnée disponible			
<b>Contrôles toxicologiques (informations diverses)</b>			
Les essais sur animaux laissent supposer que le produit est nocif pour la fécondité humaine.			
<b>Constataions empiriques</b>			
Aucune donnée disponible			
<b>Remarques générales</b>			
Aucune donnée disponible			

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	CL 50 > 100 mg/l (96 h)	Oncorhynchus mykiss		
<b>Daphnie</b>	LC50 1955 mg/l (48 h)	Daphnia magna		
<b>Algues</b>	CE 50 > 100 mg/l (72 h)	Selenastrum capricornutum		
<b>Bactéries</b>	CE 50 > 20000 mg/l (18 h)	Pseudomonas putida		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Dégradabilité physico-chimique</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Biodégradabilité</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Dégradabilité facile</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Elimination biologique</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Dégradabilité selon WRMG</b>	Aucune donnée disponible			



**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune donnée disponible

**12.6. Autres effets nocifs**

Aucune donnée disponible

**Comportement dans les stations d'épuration**

Aucune donnée disponible

**Remarques diverses relatives à l'environnement**

	Valeur	Méthode	Remarque
<b>CO</b>	Aucune donnée disponible		
<b>DCO</b>	Aucune donnée disponible		
<b>DBO</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Valeur AOX</b>	Aucune donnée disponible		

**Formule contenant des métaux lourds et des composés conformément à la directive 76/464/CEE**

Aucune donnée disponible

**Remarques générales**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations relatives au produit**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Éliminer conformément aux réglementations officielles.

**Produit de nettoyage recommandé**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	-	-	-
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	-	-	-



	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	-	-	-
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	-	-	-
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	-	-	-
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> Aucune donnée disponible			
<b>14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b> Aucune donnée disponible			
<b>Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID</b> Non classifié.			
<b>Transport maritime IMDG</b> Aucune donnée disponible			
<b>Transport aérien ICAO/IATA-DGR</b> Aucune donnée disponible			
<b>Informations diverses relatives au transport</b> Aucune donnée disponible			

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 VwVwS v. 27.05.2005

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Les conseils relatifs à la formation

aucune

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 2.0

### Source des principales informations

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.



---

**Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)**

R 60 Peut altérer la fertilité.

R 61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

H360FD Peut nuire à la fertilité ou au fœtus (indiquer l'effet spécifique s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).